

Département de l'Aude

Arrondissement de  
Carcassonne

Nombre de Conseillers  
Municipaux en exercice : 14

Nombres de Conseillers  
Municipaux présents : 14

Date de convocation :  
20/02/2023

République Française

## Commune de Montferrand

Procès verbal de réunion

Séance du 23 février 2023

L'an deux mil vingt-trois, et le vingt-trois du mois de février, à 18h30, le Conseil Municipal de la commune de Montferrand, régulièrement convoqué, s'est réuni en mairie au nombre prescrit par la Loi, sous la présidence de M. Christophe PRADEL, maire.

Etaient présents : Mmes BELLEGO Christelle, BIAU-PRADEL Gisèle, BILLIATO Lucie, FONQUERGNE Virginie, RICARD Rachel, Mrs ALBOUY Julien, BONDOUI Régis, GILIS Frédéric, MARSAC Alain, PUGINIER Régis, QUINTA Régis, RIVIERE Philippe, ROGER Robert.

Secrétaire de séance : Mme BELLEGO Christelle

Le lieutenant Christophe CAPON, commandant la brigade de gendarmerie de Castelnaudary arrivé le 1<sup>er</sup> août 2022, tenait à rencontrer l'ensemble des membres des conseils municipaux des communes composant son secteur d'intervention. Echanges cordiaux et constructifs.

**Point 1** : projet aménagement place de la Mairie – les deux groupes ayant travaillé sur ce dossier, font retour de leurs idées : sens de circulation, voie piétonne, zone semi-piétonne, aménagement paysager,... Certaines se recourent, d'autres divergent. Une synthèse de toutes ces propositions doit être faite.

**Point 2** : convention mise à disposition salle des fêtes – la proposition de convention est adoptée avec, pour grandes lignes, : tarif à 120 € le week-end, réservation aux personnes inscrites à un rôle des taxes locales, cautions pour nettoyage et respect du matériel, sécurité incendie et secours. Adopté à l'unanimité.

**Point 3** : Acceptation dons par la commune - Mr le maire informe que dans la mesure où un don ou un legs n'est grevé ni de conditions ni de charges, il peut recevoir délégation du conseil municipal pour l'accepter et cela pour la durée de son mandat, à charge pour lui d'en rendre compte au conseil municipal lors de sa prochaine réunion. Adopté à l'unanimité.

**Point 4** : Participation école d'Avignonet – Suite à la demande de la commune d'Avignonet, le conseil municipal confirme ne pas participer aux frais de fonctionnement d'une école autre que celle de Montferrand. N'a pas donné lieu à délibération.

**Point 5** : La société RTE (Réseau Transport Electricité) devrait débiter, prochainement, des travaux de remplacement de pylônes et de câbles électriques sur la ligne 63 kva « Avignonet/Bagatelle Castelnaudary ». Cette ligne haute tension traverse la commune d'ouest en est sur 4,5 km avec 30 pylônes. Des pistes doivent être aménagées pour accéder à chaque support : décaissement, apport de cailloux 0/80 sur bâche géotextile puis enlèvement en fin de chantier et transport sur un lieu de stockage par des camions type 8x4 de 32 tonnes. Ce chantier va également nécessiter le déplacement de foreuses, de pelles mécaniques, de grues pour maintenir les câbles en tension, avec des camions porte-char, des camions « toupies » de béton, des camions de tourets de câbles et autres ce qui devrait engendrer le passage de 1000 à 1200 camions, représentant 32000 et 38000 tonnes de charroi, durant une période de quatre à cinq mois. Les voies communales dite de Montmaur et en direction d'Airoux ne sont pas en capacité d'absorber un tel trafic : étroitesse de la chaussée, ouvrages d'art ne permettant pas le passage de gros gabarits. Une solution par les airs est à privilégier. Les membres présents, après en avoir délibéré, demandent à Mr le maire, au titre de ses pouvoirs de police, de bien vouloir signer un arrêté interdisant l'affrètement de tels volumes de matériaux par les petites voies routières communales. Adopté à l'unanimité.

**Point 6** : questions diverses

- ✓ Parcelle En Bonis : la SAFER nous a informé du retrait de la vente.
- ✓ Opération Orion : de grandes manœuvres de tous les corps d'armée doivent avoir lieu sur le grand sud du 26/02 au 16/03.

- ✓ Horloges éclairage public : un devis a été réceptionné. Alain Marsac prendra contact pour plus de précisions.
- ✓ Broyeur d'accotement : un devis de remplacement a été établi : 11.400 HT pour un broyeur de 1,60 m, 11.700 € pour un broyeur de 1,80 m avec une reprise de l'ancien à 4.200 €
- ✓ Projet de tableau des centenaires : le lycée de Revel ne trouve pas le projet intéressant pour faire travailler les élèves.
- ✓ Les volets de la salle des fêtes et de la mairie sont repeints.
- ✓ Commission travaux : le 1<sup>er</sup> mars à 17h30 pour avancer sur les aménagements des cimetières.
- ✓ Pôle Canal : bref compte-rendu de la réunion pôle-canal relative aux projets privés à venir sur les secteurs sensibles de la commune.
- ✓ Tour d'Occitanie : Mr Demolombe est toujours sur le projet.
- ✓ Fibre optique : l'étude de faisabilité va être lancée.
- ✓ Travaux urgents route de Baraigne, effectués par S2GP suite à dégâts causés par les ragondins.
- ✓ PAV du chemin de l'Ecluse : non terminé, il manque deux panneaux.
- ✓ Déchets : containers retournés suite à collecte si défectueux (roues,...). Constat de dépôts sauvages de plus en plus nombreux. Point financier sur traitement des déchets au SMICTOM.

La séance est levée à 22h45.

Le Maire,  
Ch. PRADEL

